

LE COMBAT DES MARIÉS & DES NON-MARIÉS

Chronique du X^v Siècle

SUITE ET FIN (1)

Adoncques bien que long et dangereux fust le chemin, toust incessamment Corsant monta sur ung bon roucin et avecques son escuyer passa à grand presse les monts et s'envint au chastel de Saint-Pol de Mellerie; mais la Dame n'y estoit de quoy fust moult marri; soudain monta sur un basteau de pescheurs et nonobstant que la nuit tomba se fist mener devant Vivey; si que le vent estant hault et le lac mauvais et en tormente, ne put gagner terre à Vivey qu'avecques l'aulbe et bien que las et recreu monta droict au chastel de Blonay en Vaulx. Or la première personne qu'il advisa fust la noble Dame Catherine qu'estoit sur le préau allaictant son beau petit poupon; s'estant approché, mit vistement genouil en terre et par trois fois crya mercy bien pilteusement. Qui fust ebahie et en grand esmoy, ce fust certes la Dame de Blonay. Icele le list relever prestement et asseoir à son costé; puis touste emerveillée, s'enquist que cela vouloit dire. Lors Corsant lui remembra par le menu la querelle et le combat des mariés et des non-mariés ; comme quoy avoist esté vaincqu par son benyn mary messyre Symon et comme quoy ayant accomply à son eudroit la loy du combat, il en requerroit dehue quittance pour son honeur et decharge.

A quoy la noble Dame lui fist d'une voix bien doucette : « Seygneur champion des non-mariés, loyal et franc chevalier estes au demeurant et certes nul n'y contredira; toutesfois ne convient auculnement à Dame discrete et saige qui comme moy reste seulette en son manoir avecques ses chambryères et son chapelain, de vous eberger, estant absent son benyn seigneur et mary. Retournez vous en à Vivey ; prenez y un bon repos et longue nuitée et reviendrez céans se ainsy vous plait demain sur la mijour, querir vostre quittance et congyé. » Ainsi dist elle ; ainsi fist il.

Le leudemain ne manqua mye d'arriver sur la mi-jour et trouva t-il beau banquet toust dressé à la grande salle du chastel, voire

(1) Voir la *Revue Olympique* de décembre 1909.

plusieurs parens et voysins de la noble Dame qu'icelle avoit fait convier en grand haste durant nuyct ; assavoir monseigneur Antoyne, fils de monseigneur Rodolphe, comte de Gruyères lequel venoit de son chastel d'Orons avecques pages et écuyers, messyre Humbert d'Aulbonne son parrein, Hugonnet du Chastelard, Nicod de Cumœns, Amédée de Puisdoz, Bertrand de Duing, chastelain de Chyllion et le vieil chapelain Nantelme de Tavel, lequel banquet fut long et allaire selon la bonne coutume de la terre de Vaulx et festinèrent gaillardement jusques au soleil et moult s'esbattirent en gentils propos et joyeux devis. Or Corsant qui ja estoit cogneu d'aulcuns de la noble compaignie gaigna estime et loz d'ung chascun par sa bonne mine, doux langaige et courtoisie et chascun, ores de l'escouter, ores de s'enquerrir du combat et aultres choses de là les monts. Finissant le banquet, Corsant porta la santé de la noble Dame, estant debout, il lui dist gentiment : « Ce n'est pas à mon dam, ains plustost est-ce pour mon bien et proufit qu'ay esté vaincu par messyre Symon votre benyn mary et seigneur ; car oncques n'ai eu pareil honeur et liesse teulle qu'en ce jourd'hui, seant à ceste table avec tant vertueuse et honorable compaignie et de si hault lignaige : par ainsi va s'accomplissant le devise de mon escu : plus hault ! Partant m'est advis qu'il me faudroit prendre femme et qu'adonques soubstiendrois-je mieux la cause des mariés que n'ay faict celle des non-mariés au combat de Thurin. » Et ce disant, se tournait tout bellement vers Nolande de Villette laquelle estoit assise jouxte la Dame de Blonay sa cousine. Belle jovencelle estoit-ce et issue de bon lieu ; mais las ! orpheline n'ayant ne dot, ne chevance en cetui bas monde, estoit venue prendre congyé, pour entrer en religion au cloistre des filles d'Orbe. Soudain que le chevalyer l'eut ung petit regardé la pauvrette vint rouge comme escarlatte et ne dict rien que faire ung long souspir. Peuis sortirent de table pour ung chascun se despartir et retourner en son manoir et Corsant restant le dernier comme pour faire ses granmercys à la Dame de Blonay lui alla dire : « Courtoisie est vostre lot autant que vertu et beaulté, guerdon et louange vous en sont dehue par les aultres et amour par vostre mary ; aurois une requeste à vous faire. octroyez la moi, si me volez quelque bien. — Parlez hardiment, franc chevalyer, reprist la noble Dame ; si mon devoir et mon pouvoir n'oultrepasse, je cuide qu'amènerons vostre desir à bonne fin — C'est, dit Corsant, de gagner mon procès avecques la

belle cousine à celle fin que de sa grâce je puisse doresenavant soubstenir la cause des mariés pour ce que incontinent que je l'ai vue, en ay faict la Dame de mes pensées et le sera certes jusques à mon trepassement. » Tout aussitost la cousine baissa de honte ses grands yeux bleux ; sur quoi la noble Dame, lui prenant la main, respondit avec ung doux souris : « Si ay bien comprins, voudriez estre mon cousin, n'est pas, beau syre? Si la jeunette est de mon advis, elle vous relesvera de blasme et fera tost de vous ung bon mary de meschant garçon que vous estes. »

Oyant semblable propos, la pauvre Nolande ne savoit bonnement en quel coing se musser tant se rendoit vergogneuse ; mais cognoissance estoit faicte et occasion favorable d'autant que mère nature avoit ja secoué flammèches d'amour sur ces deux tendres cours au prime abord. Si bien qu'à la parfin Nolande, sans plus songer au cloistre que si oncques cloistre n'eust été en ce bas monde, dict tout bas : « Oui, si mon cousin en cetui bas monde, messyre de Blonay qu'est mon bon parrein et tuteur n'y trouve à redire. — Doibt bientost venir par deça, fist Cordant tout ravy d'aise ; iray l'attendre à Vivey en grande impatience. »

Messyre Symon arriva quatre jours après ; il ne desdit point la gente cousine ; mesmement leur fist il belles et honorables nopces en son bon chastel de Blonay. Et Corsant lui disoit : « Noble cousin, n'ay rien perdu d'estre vaincqu par vous et d'estre venu cryer mercy céans ; ains ay gagné pour lot belle et bonne femme et si quelcun veut maintenant dire quelque chose contre les mariés, c'est qu'il aura affaire à moi et lui ferai-je toust ainsi que m'avez faict au combat de Thurin. »



UNE OLYMPIE MODERNE

La conférence consultative convoquée par le Comité International Olympique et qui siégea à la Comédie française à Paris en mai 1906, avait pour but, comme on s'en souvient, « d'étudier dans quelle mesure et sous quelle forme les Arts et les Lettres pourraient participer à la célébration des Olympiades modernes et, en général, s'associer à la pratique des sports pour en bénéficier et